



TRAVAUX

Rue de Courlancy
du 29 juin
au 31 août 2026*

INFOS
RIVERAINS



engie

GRAND
REIMS
COMMUNAUTÉ URBAINE

Avec le soutien de :

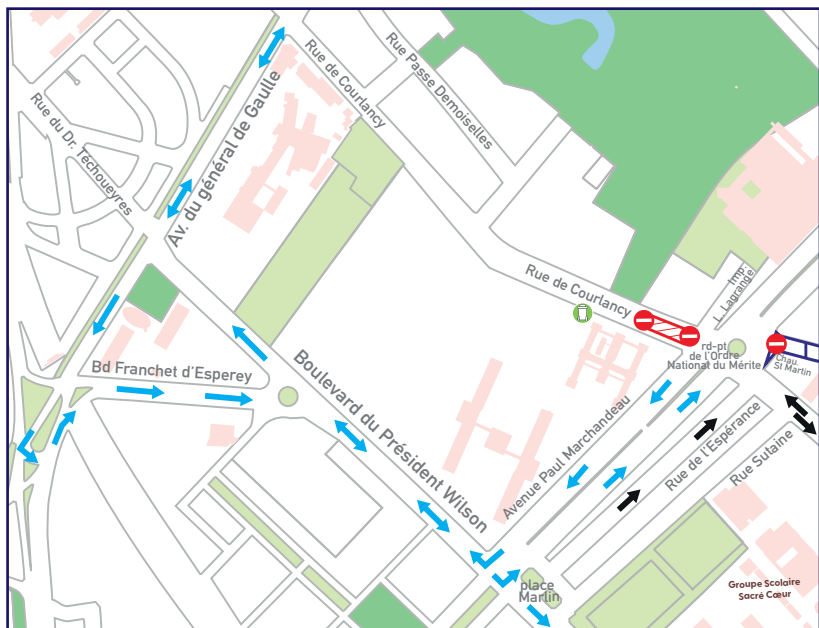
climaxion
anticiper • économiser • valoriser

Financé par :

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



La Région
Grand Est



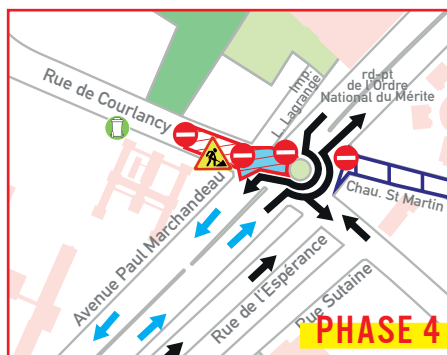
PHASE 3

du 6
au 24 juillet

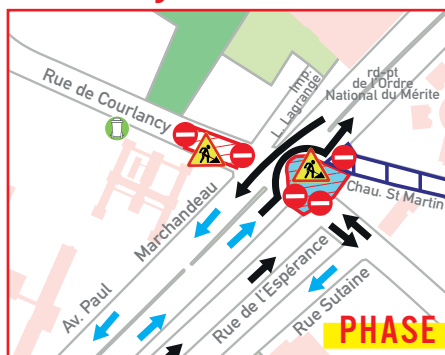
- Rue de Courlancy barrée sauf riverains entre le rond point de l'Ordre National du mérite et la rue Passe-Demoiselles

PHASE 4 / TRAVAUX DE NUIT EN 2 PHASES

du 15 au 21 juillet de 21 h à 5 h



PHASE 4 A



PHASE 4 B

- Double sens de circulation sur le rond point à l'est, puis l'ouest du giratoire
- Déviation de la rue de l'Espérance, vers rues des Naussonces ou Sutaïne en phase 4 B
- Chaussée Saint Martin barrée par des travaux menés par le Grand Reims jusqu'au 4 août

PHASE 5



PHASE 6



PHASE 7



Ces travaux sont réalisés simultanément à d'autres rue de Louvois, information à retrouver sur le site rezomee.fr/reseau-chaueur-reims/

du 27 juillet
au 4 août

- Rue de Courlancy barrée entre le giratoire et la rue de l'Espérance et en sens unique de circulation entre les rues Maison Blanche et des Naussonces (voir Phase 2)

du 5 au 14 août

- Rue de Courlancy barrée entre les rues de l'Espérance et Sutaïne et en sens unique de circulation entre les rues Maison Blanche et Villedomange (voir Phase 2)

du 17 au 31 août

- Rue de Courlancy barrée entre les rues Sutaïne et Naussonces

Qu'est-ce que le réseau de chaleur urbain Soccram ?

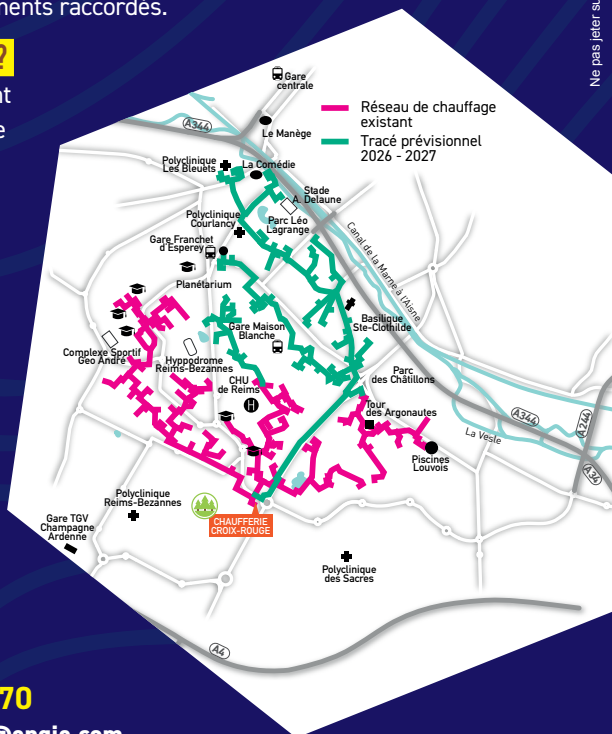
Depuis 2003, le Grand Reims a confié à Soccram, délégataire de service public, la gestion et l'extension du réseau de chaleur urbain. Il a connu de nombreuses évolutions afin de fournir une chaleur renouvelable, compétitive et stable depuis son implantation dans les années 1970, lors de la création du quartier Croix-Rouge.

Comment fonctionne le réseau de chauffage urbain ?

Le réseau de chauffage mobilise des énergies renouvelables, telles que le bois et la chaleur de récupération issue de l'incinération des déchets du Centre de Valorisation Énergétique (CVE) Remival et du bois plaquette. Avec cette extension, le taux d'Energie Renouvelable et de Récupération (EnR&R) sera de 90%. Il distribue cette chaleur renouvelable aux bâtiments raccordés.

Quels bâtiments raccorde-t-il ?

Il raccorde des bâtiments qui ont des besoins élevés en chaleur comme des bâtiments municipaux (bureaux, locaux techniques, gymnases, piscines, bibliothèques, écoles,...), départementaux (collèges, médiathèques, SDIS), régionaux (lycées, gendarmerie...), mais également différents bâtiments de l'armée et de nombreux logements collectifs. Les travaux permettront de raccorder de nouveaux bâtiments.



INFOS ET CONTACT



06 72 10 36 70

reims.soccram@engie.com

Retrouvez toute l'actualité des travaux

sur **www.rezomee.fr/reseau-chaleur-reims/**